

**Fiche n°1****Aménagement avenue de Soulac (entre limite commune Eysines et allée des jalles)**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Il s'agit de réaliser un aménagement qualitatif en faveur des modes actifs sur l'avenue de Soulac (depuis la limite avec la commune d'Eysines jusqu'à l'allée des Jalles), permettant notamment les accès en toute sécurité à une future opération immobilière.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

**Niveau engagement Commune :**

- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	2 038 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	800 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	800 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Commune

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

**Fiche n°2****Aménagement avenue de la Boétie (entre allée de Curé et avenue du stade)**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Il est proposé de mener la concertation réglementaire, finaliser les dernières régularisations foncières et réaliser les travaux d'assainissement pluvial .

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

**Niveau engagement Commune :**

- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	920 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	920 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	30 000,00 €
2023	890 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

**Fiche n°3****Etude d'aménagement de l'Avenue de la Boétie entre l'avenue du stade et la route de Lacanau**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

La ville souhaite que soit étudié l'aménagement de la 3ème et dernière partie de l'avenue de la Boétie, entre l'avenue du stade et la route de Lacanau

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

**Niveau engagement Commune :**

- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	50 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

**Fiche n°4****Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) du Chai**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Chai a été instauré par délibération du conseil de communauté de novembre 2009. Sur ce contrat, Bordeaux Métropole s'engage à terminer le programme d'équipements publics par l'aménagement du bassin Ouest, du chemin des Graves (entre le chemin du Chai et l'avenue de Germignan) et de la dernière section du chemin du Chai.

La commune s'engage à poursuivre la mise en œuvre du programme de constructions, à mobiliser 20 % du FIC sur ces travaux et à financer les équipements de sa compétence (éclairage public..).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les travaux
- >Suivre ou clôturer le PAE
- >Réaliser les équipements du PEP sous sa maîtrise d'ouvrage

**Niveau engagement Commune :**

- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	6 930 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 900 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	600 000,00 €
2023	1 200 000,00 €
2024	1 000 000,00 €

Recettes attendues	2 385 000,00 €
--------------------	----------------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Direction en charge de l'action :**

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							



**Fiche n°5****Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) du Centre bourg**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Centre bourg a été instauré par délibération du conseil de communauté d'octobre 2004. Le programme d'équipements publics est achevé. Sur ce contrat, Bordeaux métropole s'engage à suivre le PAE. La commune s'engage à poursuivre la mise en œuvre du programme de constructions.

Par ailleurs, la commune du Taillan a saisi la FAB pour la réalisation d'une étude urbaine visant à requestionner le développement du centre-ville et le plan de référence du PAE.

Une première réunion s'est tenue en juillet 2021.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Suivre ou clôturer le PAE

**Niveau engagement Commune :**

-->Réaliser l'opération

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Direction en charge de l'action :**

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

**Fiche n°6****Etudes et concertation sur projet Coeur de ville**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La fiche-action permet d'inscrire l'intervention de La Fab, qui sera réalisée à la demande de la ville du Taillan, et de suivre le travail qui sera effectué sur ce dossier.

La définition du périmètre de la commande sera à préciser au cours du dernier trimestre 2021 pour une éventuelle intégration au plan de charge de La Fab dans son programme de travail 2022.

Cette intervention de La Fab devra être actée dans le cadre du marché subséquent BM/La Fab pilotée par la direction de l'urbanisme.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/  
ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune  
-->Participer à la démarche/au dispositif  
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude  
-->Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

AMEN PIERRE

**Direction en charge de l'action :**

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

**Fiche n°7****Politique vélo : études et réalisations des réseaux cyclables structurants et résorption discontinuités cyclables-Le Taillan-Médoc vers Blanquefort par avenue Dame Blanche et Parc des jalles**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

La ville souhaite que soient étudiées les liaisons structurantes et résorption des discontinuités cyclables suivantes :

- Le Taillan- Médoc vers Blanquefort par avenue Dame Blanche et Parc des jalles

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme  
-->Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->Participer aux études  
-->Valider le programme

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	100 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	100 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	50 000,00 €
2023	50 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

FALGERE ERIC

**Direction en charge de l'action :**

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

## Fiche n°8

## Suites et déclinaison opérationnelle du schéma communal des déplacements

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Accompagnement à la commune pour donner suite au schéma des déplacements réalisé en 2018. En fonction des priorités de la mandature et de la nouvelle stratégie des mobilités, il s'agit d'appuyer la commune dans l'appropriation, la mise à jour et la déclinaison opérationnelle par quartier et par thématique. En fonction des sujets, la prestation pourra être sous-traitée à un bureau d'études spécialisé pour des analyses complémentaires.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	40 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	40 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

MEROUZE AUDE

**Direction en charge de l'action :**

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

**Fiche n°9****Etude d'adaptation de la route de Lacanau au trafic futur**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Organisation du comité de pilotage ayant vocation à définir la suite à donner au projet, après l'adoption de la stratégie des mobilités.

Poursuite des études selon un scénario et un calendrier à définir, sous réserve de la validation de l'opportunité du projet et sa compatibilité avec le projet d'extension du tram vers Saint Médard. Une articulation avec les réseaux de transport en commun (TBM + cars express) et le schéma d'agglomération de gestion du trafic est à prévoir.

Section concernée : suite aux études du Codev 4, la section concernée est celle de la rocade à la déviation.

Le présent contrat comporte les études préliminaires, y compris volets environnemental et hydraulique, et démarrage de la concertation si le COPIL le décide.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	250 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	250 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	50 000,00 €
2022	100 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

MEROUZE AUDE

**Direction en charge de l'action :**

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Commune



**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

**Fiche n°10****Etude d'amélioration du covoiturage sur la commune**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La ville demande une étude pour améliorer le covoiturage sur la commune.

Le plan départemental de covoiturage va être actualisé dans le cadre d'un travail partenarial piloté par le Département. Bordeaux Métropole sera très actif et proposera que le Médoc soit territoire pionnier.. En parallèle des échanges directs pourront se tenir avec la ville du Taillan pour déterminer les actions plus locales qui pourraient être mises en oeuvre.

A cette échelle, c'est le volet communication qui présente probablement le meilleur potentiel. Les habitants pourraient ainsi être invités à utiliser la plateforme Modalis qui comprend une compilation en temps réel de toutes offres de mise en relation proposées par les opérateurs du domaine (Boogi, Blablalines, Klaxit, Karos...)

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Participer à l'étude

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Participer à la démarche/au dispositif

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

DABADIE SEBASTIEN

**Direction en charge de l'action :**

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

-->Conseil départemental

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°11****Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et le Taillan-Médoc**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Les services ont étudié courant 2021 un tracé de l'extension de la ligne D plus court, ne traversant pas le centre de la commune, qui affiche désormais de meilleures performances (diminution du cout du projet de 90 à 80 M€, fréquentation stable à environ 5600 voyageurs jour, augmentation de la valeur actualisée nette (VAN) à 19 M€ soit un gain de 8 M€).

Après la mise en service du bus express St Aubin de Médoc/Bordeaux et de sa branche vers les quartiers ouest de Saint Médard, les études seront mises à jour et le projet d'extension de la ligne D du tramway vers St Médard (tracé court) sera poursuivi dès lors qu'il répondra aux critères du Schéma des Mobilités (performances techniques, économiques et environnementales).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

**Niveau engagement Commune :**

- >Participer à la démarche/au dispositif

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

POUPRY NICOLAS

**Direction en charge de l'action :**

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -  
TRAMWAY/SDODM/GRANDES  
INFRASTRUCTURES

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

**Fiche n°12****RCHNS 6 : Le Taillan-Médoc – Villenave d'Ornon**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre du 3e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite mettre en place un réseau cyclable à haut niveau de service (rchns) répondant à des critères élevés en matière de qualité de l'aménagement (privilégier les pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, établir la priorité aux intersections...), de continuité (réalisation d'un itinéraire de bout en bout) et de signalisation (création d'une identité visuelle propre, déclinée en signalisation verticale et horizontale).

14 Itinéraires sont ainsi imaginés (cf. pièce jointe).

La présente fiche propose d'étudier l'itinéraire 6 dans le cadre du présent Codev, allant du Taillan-Médoc à Villenave d'Ornon en passant par les communes de Eysines, Le Haillan, Mérignac, Pessac et Gradignan.

Les tracés sont en discussion avec les communes directement et/ou avec les pôles territoriaux et devront être validés dans le cadre de l'élaboration du 3e plan vélo dont l'objectif d'approbation est le conseil de novembre 2021.

Le budget global indiqué sera également affiné et réparti par itinéraire, à l'occasion d'études ultérieures.

Le financement proviendra d'une enveloppe dédiée qui sera votée dans le cadre du Plan vélo et qui financera les études et la partie vélo des investissements, quel que soit le portage opérationnel (pôle territorial ou direction générale mobilités). Dans le cas d'opérations plus larges que la seule réalisation d'un aménagement cyclable, les crédits du Plan vélo ne financeront que les montants correspondants à la réalisation de ce dernier ; le reste devra être financé par les crédits du Codev (/pôles territoriaux) et/ou du FIC.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire

**Niveau engagement Commune :**

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Participer aux études

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	150 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 400 000,00 €
2022	4 900 000,00 €
2023	13 100 000,00 €
2024	28 300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Acteurs :

**Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

SCHREIBER CLAIRE

**Direction en charge de l'action :**

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

-->Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

**Fiche n°13****Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun.

Opérations d'amélioration dont le programme n'est pas encore défini et reste ouvert.

Dans le cas où la ville et/ou l'exploitant identifie(nt) des problèmes de retenues de files bloquant le bus, il est souhaitable de faire remonter les difficultés afin de compléter le programme.

Etude et travaux du contournement du giratoire dit de la GT "cote de la Garonne" bénéficiant à la COROL31 (liaison Bassens - Campus) et aux lignes 91 et 92

Etude et travaux de l'aménagement du quai Français entre le giratoire Puy Pla et le giratoire dit de la GT par l'insertion d'une voie bus sens nord-sud bénéficiant à la COROL31 (liaison Bassens - Campus) et aux lignes 91 et 92

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser les travaux
- >Signer une convention

**Niveau engagement Commune :**

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Signer une convention

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	62 600 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	49 700 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	4 200 000,00 €
2022	2 400 000,00 €
2023	18 950 000,00 €
2024	24 150 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

MORA MIKAEL

**Direction en charge de l'action :**

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS -  
TRAMWAY/SDODM/GRANDES  
INFRASTRUCTURES

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							



## Fiche n°14

# Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de Bordeaux à Saint-Aubin de Médoc

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

### 1- Descriptif :

Ligne en Bus à Haut Niveau de Service " Bordeaux centre - Caudéran - Eysines - Mérignac - Le Haillan - Saint-Médard-en-Jalles - Le Taillan-Médoc - Saint-Aubin de Médoc "

La future liaison BHNS est une opération ambitieuse et innovante qui permettra de desservir d'importants bassins d'emploi et d'habitat (100 000 personnes)

Projet de BHNS en optimisant le coût :

- avec la limitation des travaux d'infrastructures (sans travaux réseaux ou déviation des réseaux uniquement sur certains secteurs),
- en se concentrant sur les points durs (réaliser des travaux lourds de voirie à minima où les gains de temps seront réellement significatifs à savoir principalement en intra-rocade),
- l'aménagement des stations (aménagement urbain sur le mode tramway),
- le matériel roulant électrique (donnant une image qualitative du bus).

La réalisation de cette ligne selon ces modalités d'intervention permet d'améliorer la qualité de service offert (aménagement et capacité pour une meilleure efficacité et régularité - confort pour les usagers en station, matériel roulant et information).

### 2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau engagement Métropole :

- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

#### Niveau engagement Commune :

- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	154 600 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	119 300 000,00 €
---	------------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	8 400 000,00 €
2022	56 000 000,00 €
2023	54 900 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Acteurs :

**Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

CHADOUTAUD EMILIE

**Direction en charge de l'action :**

BEC - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - TRAMWAY/SDODM/GRANDES INFRASTRUCTURES

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

-->Etat

-->La Fabrique Métropolitaine

-->TBM

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Études préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

**Fiche n°15****Stationnements vélo, pompes et stations de réparation**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de l'usage du vélo, Bordeaux Métropole propose de déployer des offres de stationnement vélo de 2 types :

- des véloboxs : modules de stationnement sécurisé de 5 places de la taille d'une automobile et prenant la place d'une place de stationnement. 5 riverains (habitant à moins de 150m) de chaque vélobox peuvent ainsi être abonnés à une place qui leur est dédiée. Cette solution s'adresse en priorité aux quartiers résidentiels denses où les habitants n'ont pas de garage ou d'autres solutions pour stationner leur vélo chez eux.

- des abris-vélos : parcs collectifs modulables et sécurisés de 20 à 100 places pouvant être installés sur une place ou un parking public. Cette solution s'adresse davantage aux secteurs périurbains, d'emploi notamment.

Bordeaux Métropole propose également le déploiement de pompes à vélo et de stations de réparation qui peuvent être installées dans l'espace public, à la disposition des cyclistes.

En fonction du budget voté chaque année, une commune souhaitant retenir cette action pourrait bénéficier dans le courant du présent contrat de co-développement d'environ 5 véloboxs OU 1 abri OU 10 pompes/stations de réparation.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation  
-->Assurer une assistance technique/  
ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune  
-->Participer à la démarche/au dispositif

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	600 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	200 000,00 €
2023	200 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

COIGNAC FLORENT

**Direction en charge de l'action :**

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

**Fiche n°16****Plan Marche: accompagnement au développement de la marche pour aller à l'école**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Afin de favoriser l'écomobilité scolaire, Bordeaux Métropole souhaite encourager et soutenir les actions menées par les communes dans ce domaine : fermeture totale ou partielle de rues d'école, organisation de lignes de pédibus ou vélobus...

En 2022, Bordeaux Métropole mènera un appel à projets auprès des communes volontaires pour recenser des projets à leur initiative et portés par elle. Cet appel à projets permettrait de bénéficier d'une aide à l'investissement de la Métropole pour :

- l'achat de barrières ou autres dispositif de fermeture de rues
- l'élaboration de signalétique pédibus ou vélobus
- l'acquisition de vélos, rosalias...
- des kits de pédibus/vélobus (matériel pédagogique, gilets jaunes...)
- ...

Une enveloppe de 2M€ sera consacrée à cet appel à projets.

La DG Mobilités (Services modes actifs et marketing, Directions de la Circulation et de la Signalisation...) pourront aussi proposer ponctuellement leur ingénierie pour mener ces actions ou encore pour l'identification d'itinéraires piétons sécurisés pour accéder aux écoles ou encore l'élaboration de plans de déplacements établissements scolaires...

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	2 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	1 000 000,00 €
2023	1 000 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

COIGNAC FLORENT

**Direction en charge de l'action :**

BBA - DIRECTION DES TRANSPORTS - MULTIMODALITÉ

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**Autre(s) acteur(s) :**

- >A'Urba Agence d'Urbanisme
- >Bordeaux Métropole
- >Commune

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

## Fiche n°17

## Réflexion sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public

Niveau enjeu de l'action : communal

### 1- Descriptif :

Une étude portant sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public métropolitain va être réalisée

--> en attente de la stratégie métropolitaine en cours de définition, notamment sur la base de l'évaluation du fonctionnement du parc après retour sur l'expérimentation de la facturation de l'énergie

### 2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser l'étude

#### Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Acteurs :

#### Référent :

GREGOIRE NADINE

#### Chef de projet :

MABILLON KARINE

#### Direction en charge de l'action :

BEB - DIRECTION DES DÉPLACEMENTS - CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

#### Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Diagnostic – Etudes préalables							
02-Programme							
03-Pour les écoles : signature de la convention de rétrocession							
04-Etudes d'avant-projet							
05-Consultation et choix du maître d'œuvre							
06-Validation de l'APD et du coût des travaux							
07-Confirmation de décision de faire							
08- Consultation – Attribution des marchés de travaux							
09-Travaux							
10-Réception							
11-Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							



## Fiche n°18

## Aide à l'installation d'une activité économique dans un bien patrimonial remarquable

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

La commune demande l'assistance de Bordeaux Métropole pour l'aménagement de la maison Bertin en vue d'accueillir des activités économiques en centre ville.

La Ville souhaiterait racheter ce bien acquis via le portage foncier de Bordeaux Métropole. A cette fin, des discussions sont en cours pour trouver une solution acceptable par les deux parties et permettant de valoriser ce bien patrimonial inoccupé et en voie de dégradation.

Une fois ce préalable foncier levé, Bordeaux Métropole apportera à la ville du Taillan, l'ingénierie nécessaire pour le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt : aide à la rédaction du cahier des charges, à l'analyse des propositions, etc.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité

**Niveau engagement Commune :**

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

ALCOUFFE-BA BRIGITTE

**Direction en charge de l'action :**

HDB - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PÔLE OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°19****Etude de diagnostic et de modernisation des commerces et services de la place Buffon**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La commune du Taillan souhaite réaliser une étude de diagnostic et de modernisation des commerces et services de la place Buffon. Cette polarité ancienne regroupe un douzaine d'activités de proximité qui ont un rôle essentiel en termes d'offre de biens et de services aux habitants du quartier et bien au-delà à l'échelle de la commune. L'étude apportera un diagnostic sur la situation des activités présentes et proposera des pistes d'actions pour renforcer l'attractivité de cette polarité de proximité à fort potentiel.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->Réaliser l'étude  
-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	12 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000,00 €
---	------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	4 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

BECOT CHANTAL

**Direction en charge de l'action :**

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

**Fiche n°20**

**Etude de diagnostic et de programmation pour la redynamisation du commerce de proximité (avenue Soulac Nord/ centre-ville)**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Etude de diagnostic et de programmation commerciale du centre-ville du Taillan.

L'objectif de la commune est de prolonger cette polarité commerciale vers le Nord afin de compléter l'offre de commerces de proximité et de services. Le renforcement du coeur de ville vise à inciter les habitants à réaliser davantage leurs achats sur la commune, à limiter ainsi leurs déplacements, et à créer de nouvelles activités économiques proches des services administratifs.

L'avenue de Soulac, artère principale de la commune, reçoit chaque jour plus de 20 000 véhicules dont 1500 poids lourds (et 2 500 en période estivale). Aujourd'hui fracturé par cet axe majeur de circulation, le centre-ville du Taillan devrait retrouver un nouvel équilibre dès que la déviation de la RD1 sera mise en service courant 2022.

Le centre-ville du Taillan qui s'étire le long de l'avenue de Soulac entre Peixoto et l'avenue de la Boétie pourrait alors poursuivre son développement vers le Nord, entre l'avenue de la Boétie et l'Avenue de Braude.

Ce secteur devrait fortement évoluer dans les prochaines années : mutation possible des parcelles « Maillet » et « Autosystem », construction d'un groupe scolaire dans le quartier de Gelès qui devrait accueillir à terme 500 nouveaux logements.

Soucieuse de répondre aux besoins de ses habitants (actuels et futurs), la commune souhaite lancer une étude afin :

- de réaliser un diagnostic précis du commerce du centre-ville
- étudier la faisabilité et l'opportunité d'une extension de cette centralité vers le nord de l'avenue de Soulac en lien avec les projets susmentionnés
- accompagner la commune à définir la nature des commerces à implanter (peut-être même dans l'idée de créer un pôle attractif qui évite au médoc de devoir aller jusqu'à Bordeaux)

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

- >Formaliser la demande de financement

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	15 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000,00 €
---	------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	4 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Acteurs :

**Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

BECOT CHANTAL

**Direction en charge de l'action :**

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

**Fiche n°21****Parc d'activités économiques Le Chai**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Etude pour la mise au point d'une opération d'aménagement économique efficiente (production dans des coûts et délais minimaux d'une offre foncière adaptée aux besoins des entreprises et au marché local) et bien insérée dans son environnement urbain, et répondant à la zone d'activités existante.

Bordeaux Métropole s'engage à :

- commencer la prospection foncière
- étudier les préalables techniques, environnementaux
- définir les typologies d'entreprises et les lots à développer ;

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

DECELLIERES CLEMENT

**Direction en charge de l'action :**

DCA - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Ciôture de l'opération							

**Fiche n°22****Etude de faisabilité suite étude hydraulique de la station de pompage : la Boétie**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Le poste de refoulement (PR) d'eaux usées La Boétie situé au Taillan-Médoc rencontre des dysfonctionnements. Ceux-ci entraînent notamment des désordres d'ordre sanitaire sur des habitations riveraines. A l'issue de l'étude de faisabilité qui sera réalisée par la direction de l'eau fin 2021, des études de MOE et des travaux seront effectués sur ce CODEV. Les montants d'investissement sont à ce jour une estimation.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

**Niveau engagement Commune :**

- >Participer à la démarche/au dispositif

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	300 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	150 000,00 €
2023	150 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

HAUTREUX EMMANUEL

**Direction en charge de l'action :**

CAE - DIRECTION DE L'EAU

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							



**Fiche n°23****Lotissement Le Calavet - création d'un réseau eau pluviale**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Rétablir un réseau d'eau pluviale sur une voirie suite aux dysfonctionnements d'une chaussée dite poreuse

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	800 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	800 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	100 000,00 €
2023	700 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

HAUTREUX EMMANUEL

**Direction en charge de l'action :**

CAE - DIRECTION DE L'EAU

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02-Etudes préliminaires							
03-Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide, etc.)							
04-Levée des préalables fonciers							
05-Phases AVP/PRO							
06-Consultation de maîtrise d'œuvre							
07-Consultation travaux							
08-Réalisation travaux							

**Fiche n°24****Valorisation des eaux pluviales**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Mise à jour du schéma directeur des eaux pluviales de 2014 comprenant l'intégration du PAE du chai (étude existante) et un focus particulier sur le secteur de Gelès.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser l'étude pré opérationnelle

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	30 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	30 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

ARDOUIN JULIEN

**Direction en charge de l'action :**

CAE - DIRECTION DE L'EAU

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

**Fiche n°25****Secteur Gelès - approche financière des équipements publics à réaliser**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Les études pré opérationnelles, engagées depuis 2013 sur le secteur de Gelès, ont été suspendues lors de la précédente mandature pour laisser la priorité de production de logements sur les autres secteurs en développement de la commune (PAE du centre-ville et du Chai, diffus), dans l'objectif de conserver une certaine maîtrise de la production sur l'ensemble du territoire communal.

La nouvelle municipalité souhaite à présent permettre la production de logement sur les îlots repérés et étudiés. L'engagement d'une opération d'aménagement métropolitaine nécessiterait que toutes les études environnementales soient relancées et que, potentiellement, une démarche d'autorisation environnementale soit engagée : entre 18 et 24 mois seraient alors requis pour aboutir sur des autorisations de construire. Il est donc proposé que les opérateurs portent les études environnementales propres à leurs projets et en recueillent les avis et obligations éventuelles de compensation par les services de l'Etat. Les projets d'aménagement devront répondre aux orientations urbaines validées : créations des voies nouvelles et cheminements doux, assurant le maillage du secteur.

Compte tenu des enjeux financiers relatifs à la création du nouveau groupe scolaire et au réaménagement des espaces publics en partie nécessités par les futurs programmes, une réflexion sur la fiscalité (instauration de PUP ?) sera menée pour éventuellement permettre de financer davantage les travaux d'investissement métropolitains et communaux.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Créer, suivre ou clôturer un Projet Urbain Partenarial (PUP)

**Niveau engagement Commune :**

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune  
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
 -->Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC  
 -->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

TRUCHETET JULIETTE

**Direction en charge de l'action :**

DBD – DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - URBANISME

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Programme							
02- Rédaction du cahier des charges							
03-Consultation et désignation de l'équipe MOE urbaine							
04-Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
05-Concertation							
06-Validation de l'étude							

**Fiche n°26**

**POP - Projet Optimiste Partagé**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Le projet culturel de La ville du Taillan-Médoc est résolument tourné vers ses habitants tout en étant ancré sur son territoire dans toute sa diversité. Il s'appuie sur le désir de fédérer les habitants autour de propositions adaptées au territoire : créations en plein air ou en salle, autour de différentes disciplines artistiques, pour tous les âges avec un réel souci de qualité.

L'un des moments incontournables de l'année est la restitution annuelle (en juin) de la création artistique partagée avec les habitants, coordonnée par la compagnie artistique lauréate de l'appel à projet lancé tous les deux ans.

Ces projets s'appuient sur une thématique en prise avec le territoire : les marais (2018), la forêt (2019-2020), les espaces urbains (2020-2021) puis les jardins (2021-2023). Ils se construisent avec les habitants volontaires et la compagnie lauréate, ils doivent se concrétiser chaque mois de juin en un évènement artistique et festif d'envergure, ouvert aux habitants de la commune et des villes alentours.

En journée ou en soirée, ce rendez-vous de juin doit répondre à plusieurs critères :

- Être accessible en matière d'âge et de mobilité
- Se dérouler en plein air
- Offrir une jauge d'au moins 400 personnes
- Se présenter sous la forme d'une création artistique et ludique
- Permettre une découverte du territoire pour les habitants, les nouveaux arrivants ou les voisins de la Métropole
- Inclure des espaces de convivialité : buvette, guinguette, pique-nique, concert... toute proposition favorisant la rencontre et le décroisement

Cette fête créative de juin veut s'ancrer comme le rendez-vous récurrent des taillanais du début de l'été, entre la saison culturelle et la saison estivale.

Un temps fort d'une journée qui marque l'identité culturelle de la Ville et valorise l'implication des habitants.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->Formaliser la demande de financement

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	60 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	10 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	5 000,00 €
2023	5 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Acteurs :

**Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

PASCAUD CLOTILDE

**Direction en charge de l'action :**

DCG - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT - MISSION RAYONNEMENT ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

## Fiche n°27

## Natura 2000 'Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines' - animation et valorisation des espaces naturels et agricoles au sein de la zone Natura 2000

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

### 1- Descriptif :

Natura 2000 est un ensemble de sites naturels et agricoles, identifiés au niveau européen pour la rareté ou la fragilité des espèces et des habitats qu'ils abritent.

En 2012, Bordeaux Métropole s'est vu confier l'animation du site Natura 2000 du 'Réseau hydrographique des jalles de Saint-Médard et d'Eysines'. Cette phase d'animation se manifeste par l'adhésion libre des communes, des propriétaires et des gestionnaires à la Charte Natura 2000, ainsi qu'à différents types de contrats co-financés par l'Europe et l'État, et rémunérant des actions en faveur de la biodiversité.

### 2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau engagement Métropole :

-->Initier la démarche  
-->Assurer une assistance technique/  
ingénierie/animation

#### Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Acteurs :

#### Référent :

GREGOIRE NADINE

#### Chef de projet :

POULY NICOLAS

#### Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

#### Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

#### Autre(s) acteur(s) :

-->Association  
-->Commune  
-->Conseil départemental  
-->Conseil Régional  
-->Etat



## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°28****Parc naturel et agricole métropolitain - Parc des Jalles -  
Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Le programme d'actions de l'OAİM s'articule autour de 4 axes d'intervention :

- Le parc des Jalles, un territoire d'eau : Placer l'eau au coeur du projet de territoire,
- le parc des Jalles, un territoire productif : Cultiver l'initiative locale pour renforcer son rayonnement,
- le parc des Jalles, un territoire écologique : Prendre soin de ce territoire pour un gain écologique global,
- Le parc des Jalles, un territoire vivant à découvrir, convivial et respectueux des multiusages qui s'y exercent.

L'Opération d'aménagement d'intérêt métropolitain (OAİM) permet à Bordeaux Métropole d'agir en maîtrise d'ouvrage pour la valorisation des espaces naturels et agricoles du Parc des Jalles, en partenariat avec l'ensembles des communes (Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre, Saint-Médard-en-Jalle) et des acteurs institutionnels et économiques concernés. Les modalités de l'implication métropolitaine seront précisées dans la délibération de Déclaration de projet qui est envisagée en septembre 2021.

Dans le cadre du codev 5 (2021-2023), le principe général est le suivant :

- La Métropole pilote, suit et évalue le projet d'ensemble, finance les études (environnementales, conseil...) et les aménagements paysagers et de signalétiques des « portes et chemins » jugés prioritaires (faisabilité court terme). Elle peut également porter des études et aménagements de signalétique routière et de mobilité douce liés aux liaisons vers de parc. Elle finance la communication et la sensibilisation du public. Elle co-finance des projets communaux (aménagements et événementiels) et valorise les initiatives du territoire (communes, acteurs locaux). Elle porte également les actions de préservation du cours d'eau à l'échelle du Bassin Versant (via le PPG Jalle de Blanquefort) et de la biodiversité (via la Stratégie Biodiver'Cité #2 et l'animation du DOCOB Natura 2000) territorialisées sur ce secteur prioritaire. Elle agit en matière de soutien et de développement de l'agriculture via la mise en œuvre de la politique agricole métropolitaine durable et du programme d'actions du PEANP des Jalles.

Elle initie ou préfigure des actions en lien avec la mise en œuvre opérationnelle du programme d'actions qui sera précisé et évolutif (préfiguration d'une police nature, actions sur les lisières urbaines...).

- Les communes contribuent au projet global et à certaines actions opérationnelles, pilotent et financent les études et équipements liés à une programmation de compétence communale et assurent la gestion des espaces aménagés.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude de faisabilité
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

**Niveau engagement Commune :**

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- >Valider les suites opérationnelles de l'étude
- >Céder ou acheter le foncier
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Prendre en charge tout ou partie des travaux sur le FIC
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
- >Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	20 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 500 000,00 €
2022	1 500 000,00 €
2023	1 500 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

GENOT ELISE

**Direction en charge de l'action :**

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

**Autre(s) acteur(s) :**

-->Association  
 -->Autres  
 -->Commune  
 -->Conseil départemental  
 -->Conseil Régional  
 -->Etat  
 -->Syndicats

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
03-Concertation							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
05-Commercialisation des lots							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
08-Clôture de l'opération							

**Fiche n°29****Programme d'actions du PEANP des Jalles**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Le programme d'action du PEANP des Jalles concerne 6 communes territorialement ; le budget global (1 800 000 euros) doit donc être réparti entre toutes, mais aussi avec Bordeaux Métropole lorsque les actions réalisées seront métropolitaines.

En 2012, le Conseil Départemental a créé un Périmètre de protection et de préemption des espaces agricoles et naturels périurbains, le PEANP des Jalles à la demande de Bordeaux Métropole et des communes concernées. Le PEANP des Jalles s'étend sur 785 ha sur 6 communes : Eysines, Bruges, Saint-Médard-en-Jalles, Blanquefort, Le Haillan et Le Taillan-Médoc. Le site comprend une vallée maraîchère à l'Est et un site de captage d'eau potable à l'ouest. Le plan d'action porte sur l'ensemble du périmètre et se décline sur chacune des 6 communes.

Depuis février 2014, Bordeaux Métropole a été désignée pour porter l'animation des PEANP sur son territoire, en lien avec le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et les partenaires associatifs et scientifiques compétents en termes de préservation de la biodiversité et développement d'une agriculture locale respectueuse de l'environnement.

Le plan d'action du PEANP des Jalles a été validé en 2015 pour une durée de 10 ans (2015-2025) par le comité de pilotage du PEANP composé notamment des représentants des six communes concernées, de Bordeaux Métropole, du Conseil Départemental de la Gironde.

L'objectif premier est la vocation maraîchère de cette zone, mais le but est également d'intégrer la protection de la biodiversité de manière transversale. Les actions du programme s'inscrivent dans 9 objectifs :

- 1/ Optimiser la gestion et le fonctionnement du réseau hydrographique
- 2/ Installer des maraichers – volet foncier
- 3/ Installer des maraichers sur le PEANP
- 4/ Améliorer les conditions d'exploitations
- 5/ Lutter contre les espèces nuisibles
- 6/ Accompagner les projets en circuits courts
- 7/ Préserver les habitats sensibles et les continuités naturelles
- 8/ Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau des Jalles
- 9/ Animer et promouvoir le site

La fiche-action traduit l'implication de Bordeaux Métropole dans le PEANP des Jalles et l'ingénierie mise en à disposition pour ce programme d'actions.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Mener la concertation
- >Assurer une veille foncière
- >Céder ou acheter le foncier
- >Établir le bilan financier de l'opération
- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer à la démarche/au dispositif

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Acteurs :

**Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

POULY NICOLAS

**Direction en charge de l'action :**

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

- >Association
- >Autres
- >Bordeaux Métropole
- >Commune
- >Conseil départemental

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

## Fiche n°30

## RI cimetière: Achat d'un terrain et aménagement

Niveau enjeu de l'action : communal

## 1- Descriptif :

Soutien financier pour l'acquisition de la parcelle réservée à l'agrandissement du cimetière et aménagements

## 2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

## Niveau engagement Métropole :

--&gt;Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

## Niveau engagement Commune :

--&gt;Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

## 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 150 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	575 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	230 000,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	345 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

## 4 - Acteurs :

## Réfèrent :

GREGOIRE NADINE

## Chef de projet :

ORUEZABAL JEAN-CLAUDE

## Direction en charge de l'action :

CAA - DIRECTION D'APPUI ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DGHQV

## Maîtrise d'ouvrage :

Commune

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

**Fiche n°31****Création d'un parc- forêt urbaine**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La commune souhaite créer un nouveau lieu de respiration en cœur de ville et assurer à terme une coulée verte parallèle à l'avenue de Soulac support d'une liaison douce entre le quartier de Gelès et le parc du Vivier.

En support de la protection paysagère P3505 déjà présente au PLU ce parc pourrait s'insérer au sein du PAE du Centre et offrir un nouveau lieu de détente apaisé en cœur de ville.

Pour information la commune a demandé le renforcement et l'extension de cette protection paysagère dans le cadre de la 11eme modification du PLU.

Accompagnement Codev attendu sur les études topographique et d'aménagement paysagers, ainsi que sur les acquisitions foncières (qui peuvent mobiliser la fiche du codev liée aux acquisitions foncières)

Demande de la ville : 20 000 euros par an

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	40 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	10 000,00 €
2023	10 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

GENOT ELISE

**Direction en charge de l'action :**

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							



**Fiche n°32****Création d'un pôle de développement agricole (secteur Machadey)**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Projet de la commune de créer un pôle de développement agricole avec 2 sites, en deux étapes:

1/ A court terme, sur un foncier (6 hectares) appartenant à la commune (dans le PEANP)

Etudes de sols - Etudes écologiques

Accompagnement technique sur l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'agriculteurs

Ce projet serait couplé avec un RI 1 million d'arbres

Budget prévisionnel: 7000 euros sur le codev 5

2/ A long terme, sur le secteur nord de la commune Machadey (environ 60 ha), l'objectif est donner une vocation agricole au site en étudiant l'implantation et l'aménagement de sites agricoles, en soutenant l'installation d'agriculteurs, et en achetant du foncier.

Au codev 5 (première phase d'un projet):

- Accompagnement technique sur la recherche de foncier (bureau d'études ou SAFER) soit un budget prévisionnel de 5000 €

- Acquisitions de fonciers (le budget est dans la fiche "acquisitions de foncier)

- Si possible, études de sols et écologiques soit, si on considère l'achat de 10 ha, un budget prévisionnel de 13 000 €

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

-->Participer à la démarche/au dispositif

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

-->Accompagner financièrement le programme

-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	25 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	12 500,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	3 500,00 €
2022	2 500,00 €
2023	6 500,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

ALVAREZ MARION

**Direction en charge de l'action :**

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

## Fiche n°33

## Acquisitions foncières- parcelles boisées

Niveau enjeu de l'action : communal

## 1- Descriptif :

Acquisitions foncières de parcelles boisées dans le but de garantir leur maintien en secteur naturel et leur valorisation dans un cadre forestier protégé, poumon vert de la Métropole. Préservation et valorisation des parcelles boisées, agricoles ou naturelles de la commune.

## 2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

## Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

## Niveau engagement Commune :

-->Formaliser la demande de financement

## 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	400 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	100 000,00 €
2023	100 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

## 4 - Acteurs :

## Réfèrent :

GREGOIRE NADINE

## Chef de projet :

GENOT ELISE

## Direction en charge de l'action :

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

## Maîtrise d'ouvrage :

Commune

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

**Fiche n°34****Nature en Ville**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Plusieurs projets sont mis en place par la commune dans le cadre de Nature en Ville:

- Eco pâturage: uniquement des parcelles métropolitaines - pas de demande de financement mais accompagnement technique de la DEV

- Jardins partagés: Après la création du premier jardin partagé en centre bourg (en cours de réalisation), la ville souhaite un appui au développement de jardins partagés dans les différents quartiers de la commune (7000 euros par an soit 3500 euros de demande de subvention)

- Démarche 0 pesticide

- Opération trottoirs vivants (budget ST 6)

- Loucocotte:

Loucocotte est un projet de sensibilisation du public à l'agriculture, au vivant et aux recyclage des déchets organiques. L'agriculteur partenaire de la commune sur ce projet réalise les actions suivantes :

- fourniture et mise en place d'un poulailler à trappe automatique équipé d'abreuvoir et mangeoire, le fut de stockage des aliments, 12 poules pondeuses bio, la fourniture de céréales bio et des compléments alimentaires pour une durée de 9 mois (de mars à novembre),

- organisation et réalisation d'un programme de 9 ateliers pédagogiques (1/mois) est prévu dans l'offre pour la découverte de la poule, la production œuf, ses qualités nutritionnels, l'alimentation de la poule et donc le recyclage des déchets organique. La poule est un excellent vecteur de communication pour sensibiliser tout public à la revalorisation des déchets organique, au recyclage et à la vulgarisation de la notion d'économie circulaire,

Les œufs produits seront la propriété de la commune qui pourra les mettre à disposition sous forme de don aux associations, épicerie solidaire, etc. Ce schéma de production revalorisante est un exemple concret d'économie circulaire et de gestion durable.

Montant total: 5000 € par pour assurer la prise en charge du coût total du projet (soit 2500 euros par an max. de subvention)

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	36 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	18 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	6 000,00 €
2022	6 000,00 €
2023	6 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

DESURMONT ANNE

**Direction en charge de l'action :**

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

**Fiche n°35****Trame verte sociale: cimetière**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La fiche est inscrite au codev 5 uniquement en coup-parti afin de garantir la continuité d'une action votée dans le cadre de l'avenant au codev 4 et que la commune n'est pas certaine de pouvoir mobiliser d'ici fin 2021. Les engagements et les financements restent identiques.

La ville souhaite mener une réflexion sur l'adaptation de la commune au "0 pesticide". Elle projette de réaliser un "guide du citoyen écoresponsable" qui insistera sur l'importance du "0 phyto", ses conséquences pour la commune et pour les habitants. Des supports de communication complémentaires seront aussi créés (flyers, affiches, livrets, distribution de binette...). Pour responsabiliser les habitants et les sensibiliser au "0 pesticide", la ville s'engage dans la convention trottoirs vivants (signature de la convention et réalisation de mini fosses de plantation sur les trottoirs). La ville va poursuivre son action sur le cimetière : poursuite de la végétalisation, adaptation au "0 phyto", travail sur l'accessibilité du site.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur  
-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	87 700,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	52 900,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	52 900,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

DESURMONT ANNE

**Direction en charge de l'action :**

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

**Fiche n°36****Plan 1 million d'arbres**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole a initié un programme de plantation d'1 million d'arbres dans le cadre son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, contre la perte de biodiversité, les pollutions et les nuisances et pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale, à travers un règlement d'intervention.

Ce règlement d'intervention subventionnera 3 types d'actions :

- les frais d'acquisition et de plantation au travers d'un forfait à l'arbre, (seuil minimum de 100 ou 500 plantations d'arbres à respecter en fonction des projets)
- les distributions d'arbres par les villes
- les études

Ce règlement d'intervention sera cumulable avec le RI Nature.

Une centrale d'achats dédiée sera créée et ouverte à toutes les communes.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->Participer à la démarche/au dispositif  
-->Réaliser l'opération

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	34 550 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	1 800 000,00 €
2022	2 800 000,00 €
2023	2 900 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

DELALOY CATHERINE

**Direction en charge de l'action :**

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune



## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							

**Fiche n°37****Faire vivre les territoires inondables**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Bordeaux métropole met à la disposition des communes une expertise (urbanistes et hydrauliciens) en faveur de la valorisation des secteurs inondables. Elle accompagne les porteurs de projets de construction, aménagement ou valorisation des secteurs en zone inondable. Cette expertise peut prendre plusieurs formes en fonction des besoins exprimés : études urbaines en zone inondable et recommandations, accompagnement dépôt d'AOS en secteur inondable, sensibilisation usagers, ...

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/  
ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune  
-->Participer à la démarche/au dispositif  
-->Participer aux études  
-->Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

DOURNEAU HELENE

**Direction en charge de l'action :**

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Autres

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

**Fiche n°38****Expertise bruit (Route de Lacanau,...)**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

La métropole se propose d'accompagner les communes sur le volet nuisances sonores de leurs projets d'aménagement ou de construction dans un objectif d'exemplarité. Il ne s'agit pas de financer des études acoustiques réglementaires mais de proposer un appui pour prendre en compte de manière préventive la gêne occasionnée par les infrastructures de transport dont le projet serait riverain. Cette expertise s'applique préférentiellement dans les secteurs identifiés comme "zones de conflit potentiel" dans les cartes communales des zones à enjeu de bruit annexées au plan de prévention du bruit dans l'environnement métropolitain. L'expertise acoustique peut prendre plusieurs formes selon les besoins exprimés : études acoustiques avec recommandations, aide à l'écriture, à l'analyse du volet bruit des marchés publics, concertations riverains par exemple. Cette expertise est particulièrement préconisée dans le cadre de projets de renouvellement urbain, Les secteurs "politique de la ville" étant identifiés comme prioritaires dans le plan de prévention du bruit métropolitain.

En ce qui concerne la commune du Taillan, l'appui sera concentré sur le report de circulation engendrée par l'ouverture de la déviation à l'automne 2022 sur la route de Lacanau (report de VL et de poids lourds, estimés à 1500 par jour minimum, jusqu'à 2 000 par jour l'été). Ces reports de circulation vont venir significativement dégrader l'environnement sonore des riverains, déjà impacté depuis des années avec une forte explosion de la circulation sur cet axe. La commune souhaite donc de prévoir les études nécessaires afin d'objectiver la dégradation déjà significative depuis plusieurs années et celles à venir par l'ouverture de la déviation, afin de mettre en œuvre les dispositifs permettant de protéger les habitants de cet axe d'ici fin 2022.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche  
 -->Réaliser l'étude  
 -->Participer à l'étude  
 -->Valider les études réalisées par le délégataire  
 -->Réaliser la prestation  
 -->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Participer à la démarche/au dispositif

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

DOURNEAU HELENE

**Direction en charge de l'action :**

DBA - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

-->Commune

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

## Fiche n°39

## Installer des panneaux solaires sur le foncier communal

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Accompagnement en ingénierie et montage juridico-financier pour le déploiement du photovoltaïque sur le patrimoine communal. Etudes de projet et montage juridico-financier proposé par Bordeaux Métropole, en phase amont sur des sites pré-identifiés par les communes.

4 phases structurent cette fiche-action : la proposition des sites par les communes ; l'avis « à dire d'expert » par Bordeaux Métropole ; études de faisabilités sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole avec ou sans l'assistance d'AMO ; études de faisabilité sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole et confié à un AMO ; réalisation des travaux.

Entre la phase 2 et la phase 3, les sites dont le potentiel est confirmé conduisent la commune et Bordeaux Métropole à s'engager pour la suite.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Initier la démarche

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Participer à la démarche/au dispositif

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	100 000,00 €
2022	250 000,00 €
2023	450 000,00 €
2024	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

CAMBAZARD BORIS

**Direction en charge de l'action :**

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

## Fiche n°40

## Définition d'un protocole propre à la métropole en cas de pic de pollution de l'air

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

En complémentarité avec les actions menées dans le cadre du Contrat local de santé métropolitain, Bordeaux Métropole a inscrit dans sa stratégie d'adaptation au changement climatique une action visant à définir un dispositif de gestion de crise qui lui est propre, en cas de pic de pollution, en coordination avec la Préfecture, les communes et les acteurs économiques. En effet, les premières investigations dans ce domaine ont montré qu'il n'y a aujourd'hui pas de protocole homogène défini pour toutes les communes de la Métropole et que la diffusion de l'information aux citoyens est bien souvent lacunaire.

Le dispositif pourra en outre aboutir à la définition d'actions opérationnelles visant à réduire les émissions de pollution lors de ces pics, ou l'exposition des personnes fragiles. Elles porteront en particulier sur la mobilité et le stationnement, la gestion des Etablissements Recevant du Public (ERP), la communication de crise.

La Métropole pourra dans ce cadre encourager ses partenaires – en particulier les communes et les entreprises – à prévoir leurs propres protocoles (dans le cadre des Plan de Déplacement des Entreprises par exemple).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Mener la concertation
- >Réaliser la prestation

**Niveau engagement Commune :**

- >Participer à la démarche/au dispositif
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

GALY PASCALINE

**Direction en charge de l'action :**

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

- >Commune
- >Etat

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							



**Fiche n°41****Plan stratégique Déchets 2026 – densification des points d'apport du verre**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Les performances de tri du verre sur la métropole sont inférieures à la moyenne nationale. C'est pourquoi Bordeaux Métropole a entrepris un projet de densification des points d'apports du verre avec l'objectif d'une colonne pour 500 habitants. L'enjeu est de proposer un maillage efficace pour la collecte du verre et ainsi d'améliorer le recyclage. Les implantations des mobiliers d'apports volontaires seront à déterminer en concertation avec la commune.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation  
-->Assurer une assistance technique/  
ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Participer à la démarche/au dispositif

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 500,00 €
--------------------------	------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

MAYAUD DENIS

**Direction en charge de l'action :**

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,  
GESTION DES DÉCHETS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°42****Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Accompagner les habitants pour leur proposer des solutions de tri à la source de biodéchets (déchets de cuisine, végétaux) permet de répondre aux nouveaux objectifs réglementaires liés à la loi de transition énergétique (2015) et la loi AGEC (2020). Ils imposent la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2023 pour tous les producteurs de biodéchets en France.

Le compostage collectif est une solution particulièrement adaptée à l'habitat dense, avec des implantations possibles dans le domaine public et en foncier privé. Bordeaux Métropole est mobilisée sur cette mission avec 172 sites de compostage collectifs accompagnés fin 2019.

La commune s'engage dans les actions suivantes à :

- Identifier des espaces publics à proximité d'habitations permettant l'installation de sites de compostage collectif
- Donner les Autorisations d'Occupation Temporaire nécessaires à l'installation de nouveaux sites sur le domaine public
- Intégrer – lorsque c'est possible – des composteurs collectifs dans les projets d'aménagement à proximité d'habitations et dans les jardins partagés
- Faire la promotion du compostage collectif dans sa communication auprès des habitants, des associations, entreprises, bailleurs et syndicats de copropriété, centres sociaux et d'animation
- Favoriser la mise en contact entre les bailleurs et syndicats gestionnaires de logements dans votre commune et Bordeaux Métropole
- Faciliter la fourniture de broyat de branchage sur les sites de compostage collectif existant avec votre service espace vert – lorsque c'est possible.

Bordeaux métropole s'engage à mettre à disposition :

- Une boîte à outils de communication (affiches / bannières web, etc...)
- Un cahier des charges (en précisant conditions minimales et optimales) pour l'installation d'un site de compostage collectif dans l'espace public
- Une équipe dédiée à la mobilisation des habitants sur un site de compostage collectif potentiel (en porte à porte, appels téléphoniques, boitage, affichage)
- Une équipe dédiée à l'accompagnement des habitants pendant 1 an une fois le site installé
- Une assistance téléphonique pour toutes les questions techniques liées à l'installation d'un site de compostage
- Une équipe technique dédiée à l'installation d'équipement de tri à la source de biodéchets dans vos établissements et sur les sites identifiés

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

**Niveau engagement Commune :**

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Acteurs :

**Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

COUSIN BORIS

**Direction en charge de l'action :**

CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,  
GESTION DES DÉCHETS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

**Autre(s) acteur(s) :**

- >Association
- >Autres
- >Bordeaux Métropole
- >Commune

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°43****Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

L'enjeu désormais est de réduire la production des déchets (prévention) tout en maintenant la nécessaire qualité de service pour l'usager. Les objectifs réglementaires de réduction des tonnages et de valorisation matière sont ambitieux : - 10 % de Déchets Ménagers et Assimilés en kg/habitant/an à l'horizon 2020, - 15 % à l'horizon 2030 et 65 % de valorisation matière à l'horizon 2025

La commune s'engage dans les actions suivantes à :

- organiser les distributions de composteurs individuels afin d'optimiser le taux d'équipement des foyers et les doter d'une solution de proximité pour la valorisation des matières organiques
- faire la promotion des éco gestes de réduction des déchets dans sa communication ;
- favoriser l'apposition du stop pub notamment dans le logement collectif dans le cadre des actions qu'elle mène avec les bailleurs et syndics.

Bordeaux métropole s'engage à mettre à disposition les outils nécessaire :

- mise à disposition gratuite de composteurs individuels via un conventionnement
- mobilisation d'agents de communication pour la sensibilisation aux écogestes (lors de marchés, événements, animation de quartier)
- distribution de kit de communication dont le stop pub.
- organisation d'opérations de broyage pour les particuliers

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser la prestation

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

COUSIN BORIS

**Direction en charge de l'action :**CAG - DIRECTION DE LA PRÉVENTION,  
GESTION DES DÉCHETS**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

## Fiche n°44

## Définition et territorialisation précise des ilots de fraîcheur à l'échelle métropolitaine

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

L'étude de l'A'Urba, intitulée « Adapter les tissus urbains de la métropole bordelaise au changement climatique », a permis d'analyser le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU), en qualifiant le risque pour 21 catégories de tissus urbains représentatifs de la Métropole. Toutefois, la qualification des ilots de fraîcheur urbains (IFU) reste pour l'heure relativement floue sur le territoire métropolitain.

Cette action vise donc à donner une définition précise – du point de vue de Bordeaux Métropole – à la notion d'IFU, puis à les cartographier précisément, avec deux objectifs :

- Evaluer le degré d'atteinte de l'objectif relatif à l'accessibilité des IFU.
- Evaluer la pertinence des outils existants (PLU et « guide de conception des espaces publics métropolitains » notamment) quant à la prise en compte des ICU / IFU et les faire évoluer le cas échéant.

En d'autres termes, il s'agit de conduire une étude complémentaire permettant de caractériser la notion d'IFU pour le territoire métropolitain, d'établir sur cette base une définition plus précise des ICU / IFU, puis de les cartographier. Compte tenu de l'expertise développée en la matière par l'A'Urba, cette dernière accompagnera Bordeaux Métropole dans la réalisation de cette action.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude
- >Valider l'étude

**Niveau engagement Commune :**

- >Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	10 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	10 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	6 000,00 €
2022	4 000,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

GREGORY SARAH

**Direction en charge de l'action :**

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;A'Urba Agence d'Urbanisme

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin: programme							
02-Consultation							
03-Préalables							
04-Réalisation et restitution de l'étude							

## Fiche n°45

## Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

## 1- Descriptif :

Fiche-action regroupant les dispositifs de mobilisation écocitoyenne sur le territoire, pour les scolaires et les citoyens :

- Juniors du développement durable (JDD) : dispositif à destination des écoles du territoire, par le financement d'interventions en classe ou hors les murs sur l'éducation au développement durable
- Ma Rénov : accompagnement des habitants dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement et mise en place de « permanences conseillers rénovation Ma Rénov » (conseil de proximité technique et financier)
- SUPER-DEFIS (ex défi familles à énergie positive) : engagement écocitoyen dans la mise en œuvre d'éco-gestes en matières de d'eau, énergie, déchets, alimentation et déplacements. Ces défis se succèdent dans l'année. Des temps-forts, rencontres et animation leur permettent de suivre leurs progrès.

## 2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

## Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

## Niveau engagement Commune :

-->Participer à la démarche/au dispositif

## 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	940 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	940 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	470 000,00 €
2023	470 000,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

## 4 - Acteurs :

## Réfèrent :

GREGOIRE NADINE

## Chef de projet :

DRION MAITÉ

## Direction en charge de l'action :

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							



## Fiche n°46

## Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Cette fiche regroupe 5 réseaux d'échanges pilotés par la Direction énergie, écologie et développement durable sur les enjeux de transition énergétique et écologique :

- Le « Club développement durable des communes », dédié aux chargés de mission DD dans les communes
- « Territoires en transitions », dédié aux élus délégués aux enjeux de développement durable dans les 28 communes
- Le « Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable », un espace multi-acteur dédié à l'alimentation durable
- Le « Réseau des élus à la santé », comme son nom l'indique, destiné aux élus à la santé des communes
- Et enfin le « Réseau des lieux ressources du développement durable », visant le partage d'expérience sur la mobilisation écocitoyenne et éventuellement sur la mutualisation des moyens de ces structures

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

- >Participer à la démarche/au dispositif

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

DRION MAITÉ

**Direction en charge de l'action :**

CAD - DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

## Fiche n°47

## Acquisitions foncières pour le compte des communes

Niveau enjeu de l'action : communal

## 1- Descriptif :

Bordeaux Métropole s'engage à acquérir le bien et à le rétrocéder à la commune conformément aux conditions de la délibération du conseil du 29 septembre 2017 relative au portage foncier pour le compte des communes. La commune sera régulièrement consultée sur l'évolution du projet ayant nécessité une maîtrise foncière.

## 2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

## Niveau engagement Métropole :

-->Assurer une assistance technique/  
ingénierie/animation

## Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune  
-->Participer à la démarche/au dispositif  
-->Céder ou acheter le foncier

## 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

## 4 - Acteurs :

## Réfèrent :

GREGOIRE NADINE

## Chef de projet :

CINQUALBRES SYLVIE

## Direction en charge de l'action :

DBB - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - FONCIER

## Maîtrise d'ouvrage :

Commune

## Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							

## Fiche n°48

**Stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

L'objectif de cette action est d'organiser et mettre en œuvre de façon partenariale la stratégie foncière dans les territoires communaux, en accord avec les objectifs métropolitains et communaux en matière d'aménagement économique, urbanisme et habitat, nature. Elle doit permettre de déterminer les bons leviers de gestion, d'accompagnement des mutations, ou de maîtrise du foncier.

Ce partenariat et ce co-pilotage de la stratégie foncière s'appuiera notamment sur les données stratégiques et outils d'expertise mis à disposition par la Métropole : fiches de lots, simulations et faisabilités foncières, estimation de valeur foncière, analyse des marchés fonciers et immobiliers, base de données des fonciers stratégiques, etc.

Bordeaux Métropole (direction du foncier - service prospective et stratégie) assurera l'animation et la production des données et documents nécessaires aux échanges et réunions de travail. La commune participe à cette démarche et désigne élu(s) et technicien(s) référents.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une veille foncière  
 -->Faire de la réserve foncière  
 -->Céder ou acheter le foncier  
 -->Assurer une assistance technique/  
 ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Participer à la démarche/au dispositif  
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs :****Référent :**

GREGOIRE NADINE

**Chef de projet :**

FERRER GREGOIRE

**Direction en charge de l'action :**

DBB - DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - FONCIER

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Commune

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2021 1er semestre	2021 2nd semestre	2022 1er semestre	2022 2nd semestre	2023 1er semestre	2023 2nd semestre	2024
01-Définition du besoin							
02-Réalisation de la prestation							